

**CALENDRIER DES EPREUVES**  
**BREVET PROFESSIONNEL**  
**BOULANGER (22108)**  
**METROPOLE REUNION MAYOTTE**

<b>Dates</b>	<b>Horaires</b>	<b>Épreuves</b>	<b>Coef</b>	<b>Nature</b>
Suivant le choix de l'option :	Durée : 20 minutes *	<b>UF1</b> : Langue vivante Facultative Vendredi 18 mai : Allemand, Espagnol, Italien, Portugais Mardi 15 mai : Anglais	*	Orale
Mardi 22 mai	13h00 à 15h00	<b>U 41</b> : Environnement économique, juridique et gestion de l'entreprise	3***	Ecrite
	16h00 à 18h00	<b>U 20</b> : Technologie professionnelle	3	Ecrite
Mercredi 23 mai	10h00 à 12h00	<b>U 30</b> : Sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et aux équipements, aux locaux et à l'environnement professionnel	3	Ecrite
	14h00 à 17h00	<b>U 50</b> : Expression et connaissance du monde	3	Ecrite
IMA de BEAUVAIS	1 <sup>er</sup> jour à partir de 10h00 2 <sup>ème</sup> jour à partir de 5h00	<b>U 10</b> : Fabrication d'une commande <b>(1)</b> 1 <sup>er</sup> jour durée 4 heures – 2 <sup>ème</sup> jour durée 8 heures	12	Ecrite et Pratique
CFA de LAON	1 <sup>er</sup> jour à partir de 10h00 2 <sup>ème</sup> jour à partir de 5h00	<b>U 10</b> : Fabrication d'une commande <b>(1)</b> 1 <sup>er</sup> jour durée 4 heures – 2 <sup>ème</sup> jour durée 8 heures	12	Ecrite et Pratique
IREAM AMIENS	1 <sup>er</sup> jour à partir de 10h00 2 <sup>ème</sup> jour à partir de 5h00	<b>U 10</b> : Fabrication d'une commande <b>(1)</b> 1 <sup>er</sup> jour durée 4 heures – 2 <sup>ème</sup> jour durée 8 heures	12	Ecrite et Pratique
Lundi 4 juin (Après-Midi)	Durée : 20 minutes**	<b>U60</b> – Langue vivante étrangère	1	Orale
Lundi 4 juin*** (Après-Midi) Lecture de dossier Interrogation à LAON	Durée : 30 minutes	<b>U 42</b> : Etude technique liée à l'activité professionnelle	3***	Orale

\* La durée totale de l'épreuve, construite en 3 parties, est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation (pour la première partie). Seuls comptent les points au-dessus de 10/20.

\*\* La durée totale de l'épreuve, construite en 3 parties, est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation (pour la première partie).

\*\*\* L'épreuve E4 (Gestion Appliquée) est composée des épreuves U41 et U42 pour un coefficient total de 6

**\*\*\*Le dépôt des dossiers est fixé au Mardi 15 mai (au plus tard) dans le centre d'examen**

**(1)** U.10 - Déroulement et modalités d'organisation : L'épreuve se déroule sur deux jours :

1<sup>ère</sup> journée : La première journée, l'épreuve, d'une durée de 4 heures, comporte deux phases :

Phase d'organisation du travail (écrite) 1 heure

Phase de transformation et de fabrication (pratique) 3 heures (avec un commis)

2<sup>ème</sup> journée : La deuxième journée d'une durée de 8 heures (sans commis) :

Phase de transformation et de fabrication

Phase d'argumentation commerciale : Elle se déroule durant les 2 dernières heures

L'évaluation est assurée par le jury, composé d'un professionnel et d'un formateur (durée 5 minutes maximum)

Phase de présentation (30 min avant la fin de l'épreuve) : le candidat met en valeur ses fabrications

Une phase de dégustation, en dehors de la présence du candidat, assurée par un jury différent de celui de travail

Une pose obligatoire de 30 min à définir par le candidat entre la 4<sup>ème</sup> et la 6<sup>ème</sup> heure de travail du 2<sup>ème</sup> jour (hors temps imparti à l'épreuve et positionnée dans l'organigramme de travail